

## Rapport annuel 2003

### 1. Introduction

Rapport : B. Wille, La Chaux-de-Fonds, Président

Votre comité a eu l'occasion de se rencontrer à 7 fois à Berne. C'est par un temps splendide que Jean-Marie Boillat, responsable du service des parcs et promenades nous a reçu les 21 – 22 août à Neuchâtel pour la 40<sup>ème</sup> assemblée générale. Nous avons eu droit à un programme riche et très varié concernant l'après Expo 02. Différents conférenciers nous ont parlé des opportunités que la ville a eues dans les différents aménagements urbains réalisés pour recevoir tous les visiteurs pendant l'Expo, ainsi que les aménagements qui s'inscrivent dans le développement durable, du style de collaboration à l'entretien des sites durant l'exposition par le service des parcs et promenades ainsi que les problèmes liés à cette masse de personnes durant six mois. Jean-Marie a établi un programme concernant les dégâts sur les arbres pendant le montage et le démontage d'Expo 02, l'argent touché allant dans un fonds de compensation des arbres et permettra de replanter des arbres en ville. Merci Jean-Marie pour la parfaite organisation de ces deux journées.

L'année 2003 restera marquée par la réorganisation du secrétariat, ce qui a nécessité beaucoup d'engagement pour trouver une solution que nous avons présentée et qui a été acceptée lors de l'Assemblée générale. En effet, après 40 ans de fonctionnement au sein du service des parcs et promenades de la ville de Berne que je remercie chaleureusement, la situation n'était malheureusement plus possible. Nous avons décidé de décentraliser le secrétariat. Après une mise au concours, c'est finalement M. Peter Stünzi, notre ancien collègue de la ville de Zürich qui a été retenu pour reprendre ce poste à temps partiel dès janvier 2004. Il fonctionnera en tant qu'indépendant. Le comité va se restructurer également avec six membres responsables de tâches bien précises, soit : La communication ; les affaires commerciales / secrétariat ; la formation et formation continue ; la stratégie. Ils seront secondés pour trois séances durant l'année à venir par deux autres membres. Deux autres membres quittent le comité et ne seront pas remplacés dans l'immédiat.

J'aimerais encore remercier Max Mehr qui quitte le comité après 8 années ainsi que Thom Roelly qui après 12 ans d'engagement total quitte aussi le comité et la vice-présidence. Ce poste sera repris par Emanuel Trueb. Secrétaire depuis 1994, Madame Regina Blaenkner s'en va prendre une retraite bien méritée après toute la peine qu'elle s'est donnée pour assumer le secrétariat. Félicitations à ces trois personnes.

Un grand merci aux personnes qui par leurs articles nous ont aidées à remplir le dernier bulletin qui a été abondant. Je souhaite pour l'avenir que vous continuerez à nous envoyer vos articles rédactionnels, qui vont dans un but d'échanges positifs.

Votre comité va s'efforcer de dynamiser l'ensemble des tâches à venir et souhaite ardemment que le site Internet qui sera créé dès l'année prochaine nous permettra de nous transmettre électroniquement encore davantage de données et de renseignements entre collègues.

Merci à vous tous pour votre engagement dans les groupes de travail, travail individuel et soutien pour la bonne marche de l'USSP.

## **2. Un regard sur les activités de l'association**

Rapport : Bernard Wille, président

### **2.1 Mutations**

Durant l'exercice écoulé, notre association a enregistré la démission de la commune de Grandson. C'est avec plaisir que nous accueillons la commune de Perly-Certoux, admise comme nouveau membre lors de l'assemblée générale 2003. Plusieurs communes sont intéressées à entrer dans notre association, nous attendons encore leur réponse. L'USSP / VSSG compte actuellement 96 membres actifs, 4 institutions et 33 vétérans.

### **2.2 Mises à la retraite**

Aucun membre n'a été mis à la retraite.

### **2.3 Décès**

Notre collègue retraité Adolf Ries, ancien jardinier à la ville de Lucerne, est décédé à l'âge de 93 ans.

### **2.3 Séances du comité**

Durant l'exercice écoulé le comité s'est réuni six fois à Berne et une fois à Neuchâtel.

### **2.4 Conférence annuelle 2003**

La conférence annuelle et la 40<sup>ème</sup> Assemblée générale de notre association se sont tenues les 21 – 22 août 2003 à Neuchâtel. Les thèmes traités portaient sur l'apport du service des parcs et promenades durant Expo 02, d'aménagements urbains et de développement durable en ville de Neuchâtel.

Notre collègue M. Jean-Marie Boillat et son équipe nous ont reçus avec beaucoup de chaleur et préparé un programme de conférences techniques de qualité.

La partie récréative et le programme des accompagnants ont procuré des moments de relations et d'échanges certainement appréciés par l'ensemble des participants.

## **3. Rapports des différents domaines**

### **3.1. Relations publiques -et bulletin**

Rapport : J.F. Fave, Vevey

L'année 2003 a été pour notre association, une année charnière dans le domaine de la communication. La réflexion portée sur l'ensemble de notre activité et notre organisation interne s'est faite par une large concertation, au sein même du comité et par un sondage auprès des membres. Ce sondage, sur la base d'un questionnaire, a révélé les points à améliorer sur le plan de la communication. D'autres réactions, notamment des anciens membres du comité ont été prises en compte et leurs critiques intégrées à la réflexion.

Le bulletin, en tant qu'outil de contact est apprécié et demandé, son rôle n'est pas en cause. Il a été relevé toutefois la faiblesse relative du contenu et de la présentation de certains numéros, jugés indignes d'une association de niveau national.

Une amélioration sensible, de la qualité, du volume et de la mise en pages et présentation a été menée rapidement par le rédacteur. Nous avons également relevé que le bulletin devrait être relu par un comité d'édition avant son envoi, afin que son contenu reflète les choix du comité. Dans chaque numéro, le billet du président est indispensable.

Le bulletin a paru à trois reprises en 2003, soit

N° 1/2003 - Février - USSP en chantier

N° 2/2003 - Juillet - Parasites des arbres

N° 3/2003 - Décembre - Décoration et entretien différencié

De nombreux points restent à concrétiser, dont choix futurs de diffusion de l'information, par Internet et courrier électronique. Nous devons toutefois garder à l'esprit ceux de nos membres qui n'auraient pas encore accès à un ordinateur...et que la diffusion de l'information aux collaborateurs de terrain passe nécessairement par le papier.

### **3.2 Formation et perfectionnement**

Rapport: H. Guntelach, Thoune

Ce domaine a été restructuré en raison des décisions prises lors de l'Assemblée annuelle 2003. Une enquête a été préparée pour déterminer le besoin futur en matière de formation et de perfectionnement. L'envoi des questionnaires et leur évaluation ne sont prévus que durant l'année à venir. Les contacts avec l'Association des maîtres horticulteurs suisses ont eu lieu à l'occasion de deux réunions de la commission pour la formation professionnelle (CFP) qui ont porté essentiellement sur les points suivants: La nouvelle loi sur la formation professionnelle. La CFP a eu l'occasion de se prononcer dans le cadre de la procédure de consultation et pris connaissance à la fin de l'année du fait que le Conseil fédéral avait mis cette loi en vigueur. La future formation de base et continue dans la profession d'horticulteur. Thèmes rapportés dans la presse spécialisée.

## **4. Groupes de travail**

### **4.1 Groupe de travail Durabilité**

#### **Groupe d'intéressés „Utilisation de produits chimiques“**

Rapport: T. Roelly, St-Gall

Mme Regula Bachmann a succédé à M. Ueli Kasser

Etant depuis 1996 propriétaire de l'entreprise RBS Consulting, Energie und Umwelt, Regula Bachmann-Steiner se consacre en priorité aux domaines suivants: planification, concepts, outils de mise en oeuvre, communication et cours.

Ayant accompli des études en sciences naturelles à l'Université de Zurich, elle a obtenu une licence en zoologie. Puis elle a suivi des cours de perfectionnement, notamment en hygiène de l'air, politique énergétique, marketing, communication et développement durable.

Adresse:

RBS Consulting

Marktgasse 10, 4310 Rheinfelden

Tél. 061 833 11 95

Fax 061 833 11 98

E-mail: rbsconsulting@bluewin.ch

#### **Réorganisation: Groupe de travail „Durabilité“**

En vertu de la décision de l'AG, le groupe d'intéressés de l'USSP doit être intégré à l'USSP au 1er janvier 2004. Le groupe de suivi et la déléguée gardent leurs fonctions actuelles. Ledit groupe d'intéressés entend élargir sa gamme thématique. La protection écologique des plantes, y compris la liste positive, continue de revêtir une importance essentielle. L'échange d'expériences en matière d'eau nous permettra de nous ouvrir aux méthodes de production et d'entretien durables.

Listes positives: [www.vssg-interessengruppe.ch](http://www.vssg-interessengruppe.ch)

La liste positive „Moyens de lutte phytosanitaires“ n'a été ni actualisée ni étendue au cours de l'année écoulée. Elle sera adaptée en 2004 à la nouvelle Ordonnance sur les substances dangereuses pour l'environnement. Nous espérons ainsi que cette liste sera aussi davantage utilisée en dehors de l'USSP.

Échange d'expériences 2003

„**Gestion durable des eaux**“, tel était le thème du jour auquel 34 participants s'intéressaient. Pour faire toute la lumière sur ce thème et en discuter à fond, nous nous sommes donnés rendez-vous dans le bâtiment d'exploitation du Service des Eaux de la ville de Zurich.

Le vice-directeur M. Brunner a présenté au groupe dans les grandes lignes le fonctionnement de l'approvisionnement en eau en ville de Zurich. L'usine assure l'alimentation en eau de la ville et de 67 communes contractuelles. Environ 70% de l'eau extraite provient du lac de Zurich et 20% de la nappe phréatique. La centaine de fontaines de l'approvisionnement en eau prévu en situation d'urgence sont raccordées au réseau de l'eau de source, qui dessert également les hôpitaux et les ouvrages de la protection civile. Le réseau de distribution (1100 km

de conduite d'eau principale, 450 km de conduites d'amenée) a une valeur de 2 à 3 milliards de francs. Chaque année, 20 km du réseau sont renouvelés.

Enquête concernant l'eau auprès des Services des parcs et promenades (SPP): Résultats:

Regula Bachmann-Steiner présente les résultats de cette enquête. 8 SPP avaient rempli le questionnaire lors de l'enquête préliminaire et 12 lors de l'enquête principale.

L'enquête portait sur la consommation d'eau, les différentes taxes d'eau, la qualité de l'eau (provenance) de même que sur l'entretien des fontaines et sur les mesures d'économie.

Gestion et réutilisation de l'eau à la pépinière:

Dans son exposé, Markus Winkenbach, chef d'exploitation de la pépinière Zulauf AG, nous a informés sur des méthodes culturales économes en eau et sur la gestion de l'eau dans la pratique, signalant l'importance capitale d'une gestion efficace de l'eau pour la pépinière et d'autres exploitations horticoles. La pépinière Zulauf AG établit et présente un bilan mensuel de sa consommation d'eau. Selon les statistiques, la consommation d'eau varie fortement dans le temps. Lorsque celle-ci est importante, le prix d'acquisition de l'eau compte. C'est pourquoi la constitution de réserves d'eau, l'emménagement ainsi que le recyclage de l'eau (aménagement d'étangs, mise en place de réservoirs) sont indispensables à l'exploitation d'une pépinière. Toutes ces mesures visent à boucler dans la mesure du possible le cycle hydrologique.

Expériences dans le cadre du projet de plantes vivaces, influence sur la consommation d'eau: Dans sa présentation, Martina Föhn de la HES de Wädenswil informe sur le développement de systèmes végétaux intégrés. Ce projet vise à remplacer les plantes menacées par le feu bactérien par des mélanges de plantes esthétiquement plaisants. Par le choix de plantes adaptées à leur milieu naturel, l'utilisation d'eau d'arrosage ne devrait plus être nécessaire. Six mélanges végétaux différents sont à l'essai, dont chacun se compose de plantes vivaces, de bulbes ainsi que d'ensemencements annuels et bisannuels.

Le succès du projet dépendra dans une mesure déterminante de la préparation du sol, lequel doit être exempt de mauvaises herbes. Le recours à des systèmes végétaux implique un entretien extensif. L'expérience nous montre que l'arrosage n'est requis que dans les situations exceptionnelles et que les plantations ne doivent pas être fertilisées. Des difficultés peuvent apparaître avec les ensemencements. Nous avons observé des cas où les plantes ont été sarclées faute de connaissances.

Mme Föhn nous a montré des photos des six mélanges différents prises durant la saison. Les plantations se révèlent des plus attrayantes quant à la couleur et à la diversité des structures. Des informations complémentaires relatives au projet sont disponibles sous [www.hortikultur.ch](http://www.hortikultur.ch)

Arbres en zone urbanisée: régime hydrologique, influence sur le climat local:

Hans-Jürg Bosshard, ingénieur d'arrondissement du service des parcs et promenades de la ville de Zurich, est responsable de l'entretien des 22'000 arbres d'alignement. Ceux-ci assurent une fonction multiple en zone d'habitation: Ils augmentent la qualité de vie, aménagent l'espace public, ont un effet protecteur et améliorent le microclimat. En ville de Zurich, la croissance des arbres d'alignement est garantie au moyen d'un substrat spécialement développé constitué à 50% de humus, à 25% de gravier et à 25% d'argile gonflante mais ne contenant pas de compost.

Visite de l'usine des eaux:

Après le repas de midi, MM. Lusti et Springmann ont informé sur la distribution de l'eau et en particulier sur le conditionnement de l'eau de lac et de l'eau souterraine.

En plusieurs groupes, les participants ont ensuite eu l'occasion de visiter une des quatre stations de pompage des eaux souterraines et la centrale d'exploitation de l'approvisionnement en eau.

**Tour des espaces verts:**

Yvonne Aellen nous a fait visiter les espaces verts publics des environs. Les abords des aménagements sportifs se présentent sous une forme proche de la nature. Les ourlets herbeux, haies et prés sont de véritables îles pour les insectes, oiseaux et petits animaux. Nous apprenons aussi que les surfaces vertes sont entretenues en utilisant le moins d'énergie possible et si possible sans recourir à des produits chimiques. C'est ainsi que l'usage d'agents phytosanitaires est très restrictif. Comparé à la liste positive, le nombre de produits phytosanitaires est nettement plus petit.

### **Coordination et collaboration entre USSP et BSB**

Durant l'année sous revue, une coopération technique avec le BSB a une nouvelle fois fait ses preuves, dans la mesure où les synergies existantes ont pu être mises à profit: Mme Kathrin Joos, avec l'aide de Marc Perrin et de ses collaborateurs et collaboratrices, a pris une large part dans la préparation de la Journée suisse des soins aux arbres.

### **Journée suisse des soins aux arbres à Lausanne**

Consacrée principalement au thème „Les valeurs de l'arbre“, cette manifestation a permis de se pencher sur des questions telles que «Peut-on tout faire d'un arbre?» (Ch. Aus der Au, Université de Bâle) ou «Quel serait le rêve d'un arbre?» (Ch. Gallaz, Lausanne). Pour sa part, D. Bärtsch a relaté la valeur écologique des arbres pour les espèces animales menacées. Citant l'exemple des chauves-souris, il a expliqué l'importance de tenir compte des connaissances écologiques également dans notre manière d'aborder l'entretien des arbres et surtout souligné la nécessité de les mettre en pratique.

M. F. Schöbi de l'Office fédéral de la justice a commenté la valeur juridique d'un arbre en se fondant sur le droit de la responsabilité civile et en signalant à ce propos qu'un arbre était considéré juridiquement comme un objet.

L'après-midi, les 160 auditeurs et auditrices ont assisté à un exposé de M. H. Schmidt de Karlsruhe sur la valeur architectonique d'arbres. L'intervenant a d'abord décrit l'importance de l'arbre pour l'homme ainsi que pour l'aménagement des zones urbaines et rurales avant de présenter les directives en matière d'utilisation et d'entretien des arbres en Allemagne. Ensuite, M. P. von Meiss de Lausanne a analysé la valeur architectonique des arbres à partir de cette ville suisse romande, qualifiant l'arbre de créateur de places et de lieux mémorables, de point de repère géographique et historique et de chronomètre et reflet des saisons.

Dans l'exposé final, E. Trueb de Bâle a renseigné l'auditoire sur la future orientation à propos de la détermination des dommages-intérêts en se référant à l'arrêt rendu par le Tribunal fédéral dans le cas du frêne du quartier Ostring à Berne. En outre, il a informé que les directives relatives au calcul de la valeur des arbres étaient en train d'être adaptées aussi bien pour la couverture des dommages totaux que pour celle des dommages partiels.

La réunion peut être qualifiée de réussie; à l'avenir, il s'agira d'associer les HES de Lullier et de Wädenswil aux travaux préparatoires.

Les deux lieux qui accueillent cette journée à tour de rôle, soit Bâle et Lausanne, sont maintenus, si bien que les deux prochaines éditions se dérouleront à Bâle en 2005 et à Lausanne en 2007: Lors de la réunion de 2005, nous envisageons de traiter des thèmes techniques axés sur la pratique afin de transmettre des connaissances spécifiques pouvant être mises en oeuvre.

### **Directives de l'USSP**

L'application des directives en rapport avec le calcul de la valeur des arbres, établies en 1991, a pris une nouvelle dimension depuis l'arrêt prononcé par le Tribunal fédéral en janvier 2001 dans le cas du frêne du quartier Ostring à Berne.

Dans la mesure où nombre de nos collègues se conforment systématiquement et avec le succès escompté aux directives en vigueur de l'USSP et aussi longtemps que les adaptations promises n'auront pas été approuvées, les membres du groupe de travail «Arbres» recommandent d'exécuter comme jusqu'à présent les directives de 1991. Ce faisant, ils invoquent l'appréciation du professeur H. Rausch qui, en qualité de conseiller juridique, a oeuvré dans une mesure déterminante à l'élaboration de ces directives. Il avait sans cesse fait remarquer que les directives ne seraient jamais reconnues par un tribunal. Les tribunaux se prononcent en effet sur le cas d'espèce et les droits qui en résultent pour les parties en cause et non pas sur les directives ou les normes à la base de l'établissement de la valeur d'un arbre.

L'avis juridique exprimé par le professeur H. Rausch permet lui aussi de conclure que les personnes appelées à effectuer un calcul d'un arbre demeurent bien avisées de se fonder sur les directives ad hoc de l'USSP. Il convient dès lors de maintenir l'application des directives actuelles tant que la version révisée n'aura pas été approuvée par l'organe concerné de l'USSP.

### **État des travaux du groupe spécialisé „Révision des directives“ – futures étapes:**

En collaboration avec M. P. Giller, juriste auprès de l'administration de la ville de Bâle, E. Trueb a élaboré un projet de notice explicative qui, en prévoyant fondamentalement le calcul de dégâts aux arbres en fonction des coûts d'une replantation, renvoie à l'arrêt du Tribunal fédéral en question.

Rassemblant les résultats des réflexions et discussions menées jusqu'à présent, ce document est une excellente base pour poursuivre le travail du groupe principal sous la direction d'E. Trueb en 2004.

### **Adresse centrale**

Pour pouvoir établir une statistique la plus largement étayée et donc la plus significative possible au sujet des cas de dégâts et des cas soumis aux tribunaux, nous continuons d'être tributaires de la collaboration et du soutien de nos membres. La «Schweizerische Melde- und Auswertungsstelle» auprès du «Holzlabor» à Reinach est toujours dirigée par Mme Joos, si bien que le groupe de travail espère recevoir également des indications précieuses sur l'actualité de nos directives pour le calcul de la valeur des arbres.

### **Changement de personnel**

À partir de janvier 2004, le groupe de travail sera dirigé par Emanuel Trueb.

## **5. Délégations à l'étranger**

### **5.1 Allemagne**

Rapport: T. Roelly, St.-Gall

La conférence annuelle des responsables des services de parcs et promenades (GALK) d'Allemagne s'est déroulée dans la ville hanséatique de Rostock, qui accueillait simultanément la foire horticole internationale. Comme l'a constaté M. Heiner Baumgarten, président de la GALK, dans son allocution de bienvenue, la „Gartenamtsleiterkonferenz“ s'est développée au cours de ses 45 ans d'existence pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui: une communauté spécialisée des responsables de services de parcs et promenades de quelque 350 villes d'Allemagne. Elle sert à l'échange d'informations et à la collaboration intercommunale. Son organisation en groupes régionaux („Landesgruppen“) destinés à la coordination des différentes positions et tâches a fait ses preuves, dans la même mesure que la constitution de groupes de travail («Arbeitskreise») thématiques oeuvrant à l'échelle nationale. Les rapports de ces groupes ont alimenté l'essentiel des discussions à propos des comptes rendus sur les thèmes d'actualité, à savoir:

**L'importance d'espaces libres pour la valeur d'un immeuble:** Depuis juin 2001, l'Université technique de Berlin travaille à ce projet de recherche. Avec le concours des villes concernées, elle est actuellement occupée à l'établissement de bases de données en vue de s'attaquer par la suite systématiquement aux questions posées dans le cadre du projet. Les travaux ont tendance à traîner du fait que certaines villes-pilotes ont passablement de peine à obtenir des bases préparées en conséquence. En dépit de ces difficultés, le projet doit se poursuivre avec le soutien de sponsors.

**Contrôle des arbres:** Une fin des discussions sur le contrôle des arbres requis à des fins de sécurisation du trafic, lancées il y a des années, ne se profile toujours pas à l'horizon. À ce propos, une analyse détaillée de l'état des arbres d'alignement à Hambourg s'est avérée utile, ayant révélé que seuls environ 3% de tous les arbres devraient être contrôlés semestriellement en raison des problèmes relevés. Le règlement définitif du contrôle des arbres devra faire l'objet de directives qui seront centrées non pas sur les méthodes détaillées mais sur les principes et les fondements de ce contrôle.

**Expositions horticoles:** Compte tenu du lieu de la réunion – non seulement Rostock fait partie des principales villes des nouveaux Länder mais elle est également l'initiatrice de l'exposition internationale 2003 («Internationale Gartenschau 2003») fortement remarquée -, ce thème a revêtu une importance particulière. Il n'était donc pas étonnant que les discussions aient révélé des avis divergents et divers points de vue. La question essentielle consistait à examiner si des expositions horticoles constituaient des instruments importants pour le développement d'une ville et si elles se prêtaient ou pas au développement durable dans le cadre de l'aménagement de quartiers par des surfaces vertes. Dans ce contexte, l'entretien d'après-exposition, le rapport coûts-utilité d'investissements et le maintien de la valeur du site après le démontage habituel ont été débattus.

**Cimetières:** Depuis la création de ce groupe de travail, le thème «Espaces verts publics dans les cimetières – calcul de leur valeur» a été traité en priorité. Dans ce contexte, le groupe de travail s'est penché sur l'importance des arbres dans les cimetières ainsi que sur l'offre de modes de sépulture et sur les différentes formes d'ensevelissement à venir, qui devront répondre à de nouvelles exigences en rapport avec les changements intervenus dans la société au cours des dernières années. Parmi les possibilités évoquées à ce propos, il y avait notamment ladite „forêt du dernier repos“ („Friedwald“), la suppression de l'obligation de déposer, d'incinérer ou d'enterrer

l'urne funéraire dans l'enceinte d'un cimetière, les diverses surfaces de dispersion des cendres, les inhumations selon le rite musulman, les enterrements anonymes, etc. Il est prévu d'élaborer à ce sujet un document à caractère de recommandation.

Organisation et gestion d'entreprise: Selon les constatations rapportées, de nombreuses villes et communes en sont encore au stade des balbutiements en ce qui concerne la rentabilité et la gestion des services des espaces verts. Durant la discussion, de nombreuses questions certes très intéressantes mais restant souvent sans réponse ont été soulevées au sujet de différents mécanismes de gestion et de l'établissement de chiffres-clés.

**Gestion d'espaces verts:** Les participants ont appris que peu de bases scientifiques étaient jusqu'ici disponibles à ce sujet et que la HES de Weihenstephan avait intégré la filière Gestion des espaces verts et non bâtis («Management von Grün- und Freiflächen») (aménagement et entretien de surfaces dégagées, etc.) au programme d'études pour le cursus Architecture paysagère.

Nouvelle organisation: Le comité GALK est étendu à cinq personnes, soit le président et quatre suppléants des régions Nord, Est, Sud et Ouest. De plus, les groupes régionaux devront être renforcés par l'élection de représentants. Un partage des travaux et une répartition des tâches par ordre de priorités devront être définis et faire l'objet d'un accord au sein du comité. Les villes affiliées à la GALK et le groupement fédérateur - le „Deutscher Städtetag“ (Union des villes allemandes) -, seront informés de cette répartition des tâches. Les structures actuelles comprenant des porte-parole des groupes régionaux et les responsables des groupes de travail seront maintenues. En outre, la création d'un secrétariat est prévue.

## 5.2 Autriche

Rapport: A. Jost, Coire

La commission spécialisée Jardins et espaces verts („Fachausschuss für Gärten und Grünflächen“) de l'union des villes autrichiennes („Österreichischer Städtebund“) a tenu sa 46ème assemblée en août 2003 à Vienne. Pendant trois jours, les participants se sont moins penchés sur les affaires statutaires que sur des questions professionnelles intéressantes, tout particulièrement sur l'entretien des monuments historiques. À cet égard, Vienne offre un excellent matériel de démonstration, par exemple sous forme des «Bundesgärten» bien connus. Étant la propriété de l'État autrichien, ces jardins publics sont entretenus et perfectionnés par des employés de la ville. Dans ce domaine, les responsables doivent faire face aux énormes affluences des visiteurs et aux comportements qui en découlent par rapport aux intentions de la municipalité quant à l'entretien des monuments historiques.

Avec à sa tête le conseiller aulique Paul Schiller, ing., le Service des parcs et promenades de la capitale autrichienne a fixé l'objectif suivant:

„Pour compléter le management de la qualité, nous voulons mettre en place un management environnemental afin de créer un environnement vivable, au plus proche de la nature et durable pour nos citoyens et citoyennes ainsi que pour les hôtes de notre ville. En réalisant cette volonté, nous contribuerons dans une mesure essentielle au maintien de la réputation de Vienne comme ville modèle en matière d'environnement. La métropole mondiale qu'est Vienne offre une grande abondance de précieux objets de culture jardinière. Par ces moyens, nous pourrions influencer positivement sur la sensibilisation de la population à nos idées et sur son identification à notre manière de les concrétiser.“  
La tendance à prendre des mesures de privatisation et d'économie excessives ne s'est heureusement pas (encore) imposée dans le domaine des espaces verts de Vienne.

L'hospitalité typiquement autrichienne, qui ne laisse vraiment rien à désirer, peut être confirmée par le délégué.

## 5.3 France

Rapport: M. Perrin, Lausanne

### Congrès National des Directeurs de Jardins et Espaces Verts Publics

C'est sous ce titre que nos collègues français se retrouvent en assemblée générale annuelle. Et c'est Besançon, le chef-lieu de Franche-Comté, qui les a reçus du 17 au 19 octobre. Notre collègue Michèle Mouneyrac organisait, avec les compétences que nous lui connaissons, ces journées professionnelles. Les qualités stratégiques du site de Vesontio n'échappa pas à Jules César qui renforça ainsi la capitale des Séquanes. L'importance de ce lieu, tant du point de vue militaire (Citadelle de Vauban) que commercial (voie de communication: le Doubs) lui assure un riche passé. En effet après l'époque romaine, deux grandes périodes de son histoire sont à relever : le XVIe siècle alors qu'elle est ville libre de l'Empire germanique, protégée par Charles Quint, et le XVIIIe siècle lorsqu'elle est devenue française, elles ont été importantes pour l'élaboration de son paysage urbain, lui donnant ses caractéristiques fin

gothique, renaissance et classique. Sa topographie, entre boucles du Doubs et les reliefs du Jura, participent à une offre importante d'espaces verts. Le service des Espaces Verts de notre collègue gère ainsi 384 ha de parcs et espaces naturels urbains et 2024 ha de forêts communales.

Après la partie statutaire du vendredi matin, les conférences de l'après-midi se sont déroulées sur le thème "LA NATURE EN EQUILIBRE EN VILLE" avec:

- La présentation du projet de classement du site de la vallée du Doubs et des collines de Besançon, avec toute la problématique de gestion d'un espace que l'on classe mais qui ne doit pas devenir un musée et qui doit continuer à vivre et à se développer.
- La présentation des infrastructures vertes de l'agglomération du Grand Besançon.
- La présentation, par le Conservatoire des espaces naturels de Franche-Comté, des collines de Besançon; avec identification des zones d'intérêt naturaliste et patrimonial, le projet de planification de la gestion de la flore et de la faune de la colline de Chaudanne. Ainsi que la gestion des milieux naturels de Franche-Comté (pelouse sèches, tourbières, mares...)
- La présentation de l'élaboration du nouveau plan de gestion de la forêt communale de Chailluz, qui doit concilier des fonctions antagonistes que sont production, respect des spécificités écologiques, accueil du public et protection du paysage.
- La présentation des démarches visant à favoriser les équilibres biologiques en ville, en explorant la potentialité des sites, la protection biologique intégrée, les méthodes culturelles, les choix de type de végétaux.
- Finalement l'état des expériences nouvelles de lutte biologique en espaces verts.
- 

Cette journée très dense s'est poursuivie par une réception officielle à l'Hôtel de Ville puis par un dîner de gala. Faut-il ajouter que l'organisation cette journée était réglée comme du papier à musique ?

#### 5.4 Italie

Rapport: R. Bläuenstein, Lugano

Durant 2003, aucun contact notable n'a malheureusement eu lieu avec nos collègues italiens. Je tiens néanmoins à signaler un décret (annexe à la loi 150/1992 sur les espèces animales et végétales menacées de disparition) entré en vigueur en Italie le 1<sup>er</sup> janvier 2004. Une absurdité de premier ordre!! Il s'agit de l'obligation pour tous les propriétaires de l'essence *Araucaria araucana* („désespoir des singes“) de faire enregistrer chacun de ces arbres par le service compétent contre paiement d'une taxe de 11.62 euros. Les contraventions à ce décret sont passibles d'une amende de 3'000 euros au plus. Chaque *Araucaria* ainsi enregistré sera automatiquement protégé à l'échelle nationale. Cette mesure vise à promouvoir la conservation de l'espèce menacée de disparition dans les Andes chiliennes. A juste titre, les propriétaires de ces arbres et nos collègues italiens ont réagi avec véhémence. À quoi bon? Et pourquoi uniquement les *Araucaria araucana* et pas non plus d'autres essences beaucoup plus menacées? Quel usage sera fait des recettes? Conclusion: Une telle chose n'est possible qu'en Italie!

#### 6. IFPRA

Rapport: E. Trueb, Bâle

##### Congrès européen de l'IFPRA à Stavanger

Stavanger, métropole européenne plutôt inconnue de l'industrie pétrolière et gazière, est située au sud de la Norvège, quasiment au point le plus à l'ouest de la péninsule scandinave. C'est ici, dans la mer du Nord, que sont exploitées les plus grandes plates-formes de forage d'Europe, qui servent à extraire pour la Norvège 7% de la quantité de pétrole produite à l'échelle mondiale. Stavanger abrite non seulement l'industrie pétrolière mais également le centre de recherches en technologie pétrolière et le centre de connaissances universitaire. Stavanger se trouve donc sur la côte norvégienne, précédée d'une douzaine d'îles et de plus en plus envahie par la mer en direction du nord. De longs bras de mer appelés fjords (indentations profondes et étroites du littoral marin, bordées de falaises élevées, et résultant de l'envahissement par la mer d'une vallée en auge d'origine glaciaire) sillonnent le paysage, s'infiltrant dans la terre ferme sur plusieurs kilomètres vers l'est. À mesure que ces indentations envahissent la terre ferme, celle-ci se présente toujours plus sous forme d'à-pics dont la hauteur peut atteindre plusieurs centaines de mètres. L'oeuvre séculaire des glaciers se traduit aujourd'hui par un paysage magnifiquement modelé qui évoque souvent nos régions alpines, telles que la structure rocheuse lisse au col du Gothard, les lacs formés dans la cuvette des



vallées, bordés de versants ou la végétation abondante d'un alpage d'été dans la région du Napf. Ce décor planté dans la province méridionale de Rogaland abrite donc la ville de Stavanger qui, avec 110'000 habitants, est la quatrième ville de Norvège.

C'est dans cette ville, dont il dirige le service des parcs et promenades, que Torgeir Sorensen, président en charge de l'IFPRA (Federation of Park and Recreation Administration) Europe, avait convié les participants au 8<sup>ème</sup> Congrès européen, placé cette fois sous le thème «Espaces verts, contribution à la santé et à la qualité de vie». Près de 300 délégués et invités ont assisté au 8<sup>ème</sup> Congrès européen de l'IFPRA, la représentation européenne ayant naturellement été la plus nombreuse. Une délégation respectable du Japon et des délégués individuels d'Australie, d'Argentine, d'Afrique du Sud et des Etats-Unis avaient eux aussi fait le déplacement.

Les thèmes mis en discussion lors de la conférence concernaient pour l'essentiel l'effet des surfaces vertes sur la santé et la prévention de maladies. Dans ce contexte, des aspects de la médecine sportive, ainsi que les maladies de civilisation résultant d'un manque d'activités physiques ou sportives et de loisirs ont été spécialement discutés.

Les excursions qui ont suivi l'assemblée ont conduit les congressistes dans les nouvelles zones de développement urbain de Stavanger, dans les régions côtières, sur les îles puis finalement à Bergen, la métropole commerciale la plus proche en direction du nord, ancienne ville hanséatique et lieu de naissance du compositeur Edvard Grieg.

## **7. Groupes régionaux**

### **7.1. Groupe régional de Berne**

Rapport: H. Guntelach, Thoune

Au cours de l'année écoulée, les représentants de la région se sont réunis à deux reprises.

Au printemps/début de l'été, nous avons visité le cimetière ainsi que le point de vente et le site de production du service des parcs et promenades de Thoune. D'une manière générale, les visiteurs ont remarqué l'excellent état d'entretien du cimetière. La question d'un concept d'entretien a donné lieu à une vive discussion. Sur le principe, les délégués étaient convaincus de l'importance d'un tel concept pour le cimetière. En revanche, les avis étaient partagés sur la mise en oeuvre et ses conséquences financières.

En automne, nous nous sommes retrouvés chez le collègue Max Mehr à Granges. Il nous a fait visiter la zone de rencontre au centre de la ville. En faisant construire un nouveau tronçon d'autoroute, les urbanistes ont réussi à éloigner le trafic de transit du centre et à créer ainsi cet espace convivial.

Ensuite, nous sommes retournés sur les lieux de revitalisation visités déjà il y a deux ans afin de nous faire une idée du développement des cours de ruisseau naturels.

### **7.2 Groupe régional de la Suisse orientale**

Rapport: A. Jost, Coire

Après une interruption d'une année, notre collègue Christian Wieland a pu à nouveau inviter le groupe régional en octobre à Winterthur. Le service local des parcs et promenades assume un grand nombre de tâches dans le cadre de l'administration globale de la ville. Par conséquent, le responsable et son équipe ont un grand défi à relever. Une fois de plus, les visiteurs ont pu se rendre compte de la grande diversité et de la complexité des tâches d'un service des parcs et promenades.

L'une des activités principales réside dans l'exploitation et l'entretien des cimetières et du crématoire. On connaît les roseraies dans les différentes villes et communes, la «Rosenhügel» (colline de roseraies) à Coire (un espace vert ne comprenant pourtant pas de roses) et la «Rosenberg» (montagne de rosiers) à Winterthur. Rassemblés en un endroit, les intéressés ont été informés du plan directeur pour le développement du cimetière «Rosenberg» à Winterthur ainsi que de la construction du nouveau crématoire. L'entretien durable d'un cimetière tel que celui de Winterthur, un ouvrage classé d'intérêt régional, présuppose un plan directeur fondé sur l'expertise en matière d'entretien des monuments historiques. Cette expertise engage tous les acteurs – architectes, constructeurs et services d'entretien. A cet égard, le maintien de la valeur intrinsèque et le développement continu selon les idées des bâtisseurs constituent le but suprême. Conceptuellement, le futur développement, usage et entretien du cimetière ont été définis, si bien qu'un instrument de gestion important est ainsi disponible. La réalisation exige à tous les niveaux une compétence étendue, une grande souplesse et une large expérience. Cet outil empêche aussi que le personnel d'entretien n'assume le rôle de concepteur.

La construction et l'aménagement d'un crématorium ne sauraient faire partie des tâches quotidiennes. Dans l'optique de l'application de l'ordonnance sur la protection de l'air et éventuellement de l'élargissement des capacités, la mo-

dernisation ou l'agrandissement des fours pour la plupart anciens est d'actualité. C'est pourquoi l'échange de vues est important et utile pour certains. Winterthour a opté pour la construction d'un nouveau crématorium. De la conception à la réalisation, quelques obstacles ont dû être franchis à Winterthour, avec un résultat à la fois exemplaire et remarquable.

Grâce à ce thème phare – cimetières et crématorium -, Christian Wieland a pu offrir au groupe de Suisse orientale un programme très intéressant. Tous nos remerciements.

### **7.3 Groupe régional de la Suisse romande**

Rapport : B. Wille, La Chaux-de-Fonds

Cette année, nous avons eu une rencontre organisée par nos collègues français. C'est sur l'initiative de M. Christian Douvre de Mâcon que 24 collègues romands se sont donc rendus en autocar à Mâcon le 8 avril 2003 pour assister à ce colloque. Le thème était

« Ville et nature face aux enjeux territoriaux : quelles politiques de paysages pour demain ? ». Près de 200 personnes ont écouté les conférences et les débats qui ont suivis. Une large palette de conférenciers venant aussi bien d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, de Suisse que de France ont traités aussi bien des significations du mot territoire ; de la biodiversité, est-ce un luxe ou une nécessité ? ; de la politique publique en Angleterre ; des maillages verts autour de Frankfurt, de Rome et son agglomération ou de l'exemple de la Ville de Genève avec ses parcs.

Nous avons pu suivre l'évolution faite dans différents pays où le vert prend un rôle grandissant et permet à la population de pouvoir s'approprier de nouveaux espaces verts et profiter d'un environnement de qualité.

Bravo Christian pour l'accueil et la préparation de cet intéressant colloque !

### **8. Fondation suisse d'architecture paysagère (FAP)**

Rapport: A. Jost, Coire

La Fondation suisse d'architecture paysagère et l'Institut d'histoire et de théorie de l'architecture paysagère se proposent de promouvoir et de maintenir la recherche et l'entretien de jardins historiques. Chaque concept de protection qualifié inhérent à tout aménagement de paysages axé sur l'avenir exige l'existence de plans et de documents.

La FAP est propriétaire de la collection. En outre, des fonds réunissant des documents de natures diverses et provenant de plusieurs successions en Suisse romande ont été déposés auprès des archives de la construction moderne de l'EPF de Lausanne.

Actuellement, l'inventaire est en train d'être catalogué en vue de son utilisation dans l'internet. Durant l'année écoulée, des efforts supplémentaires ont été fournis pour établir un concept de sponsoring. Ce travail requiert un haut degré de professionnalisme, sans quoi les chances d'obtenir les moyens nécessaires seront minimes.

### **9. Fondation en faveur des élèves de l'école d'ingénieurs HES de Lullier**

Rapport : B. Wille, La Chaux-de-Fonds

Le conseil de Fondation en faveur des élèves de l'école d'ingénieurs HES de Lullier s'est réuni à Morges le 26 février 2004. Les différents points à l'ordre du jour traités nous montrent que les comptes annuels 2003 sont positifs. Ils ont été examinés et contrôlés par une fiduciaire et font état au 31 décembre 2003 d'une fortune de Fr. 88'839.40, soit une augmentation de capital de Fr. 2'162.75

Nous avons salué la présence de Madame Bea van Gessel, directrice adjointe du Centre depuis 2002 de c'est elle qui représente donc l'école HES de Lullier. Elle nous retrace brièvement les problèmes qui ont secoués l'école et le Centre de Lullier durant l'année avec les départs des deux directeurs. Nous espérons tous que l'école puisse retrouver la sérénité nécessaire pour sa bonne marche, l'aura et la notoriété nationale et internationale qui en font une école fort appréciée et reconnue.

Madame Bea van Gessel nous mentionne qu'actuellement une de ses préoccupations tient au soutien financier de certains élèves qui n'ont pas suffisamment de ressources financières pour s'acheter du matériel nécessaire à leur formation. Elle leur accorde une aide remboursable pour moitié. L'autre part provenant de diverses fondations, à fonds perdu.

Le conseil de Fondation, n'ayant pas eu de demande financière par un étudiant en vue de préparer un travail de diplôme a accepté d'allouer pour 2004 la somme de Fr. 2000.-- dans ce compte social HES. Il n'entant pas participer uniquement dans cette voie, mais bien d'apporter une aide financière pour un projet, voir un stage à l'étranger pour un étudiant.

L'école vient d'engager 36 nouveaux professeurs, ceux-ci seront contacter pour mieux informer les étudiants des possibilités financières offertes par notre conseil de Fondation. D'autres recherches seront faites auprès de sponsors en vue de trouver davantage d'argent pour soutenir les étudiants. L'effectif des étudiants est en constante augmentation, 14% de plus qu'en 2002, soit actuellement un peu plus de 400 jeunes gens. Madame Bea van Gessel déplore qu'aujourd'hui, seuls 14 étudiants des trois différentes filières proviennent de l'école d'horticulture.

Le président

Le secrétaire général

Bernard Wille

Peter Stünzi